



## Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2015/ *M5* /PDG  
portant délégation de signature

Le Président directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu l'arrêté du 16 septembre 2015 portant nomination de M. Bernard BEZEAUD, Président directeur général par intérim de l'Agence de services et de paiement,

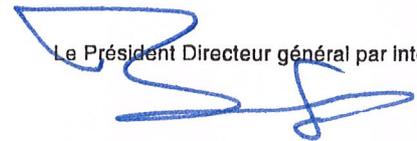
Décide

**Article 1** : Délégation permanente est donnée à Madame Véronique SOLENO, responsable de l'Unité de Certification des fonds structurels – sud-est, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, les documents suivants :

- a) Les certificats de service fait concernant les dossiers d'attribution de subventions financées par les fonds structurels, dans le cadre des prestations réalisées par l'ASP pour le compte des donneurs d'ordre des régions Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon.
- b) Tous documents afférents à ces dossiers, en particulier les courriers adressés aux porteurs de projets ainsi qu'aux services instructeurs.
- c) Les comptes rendus d'activité et les bilans finaux des opérations de contrôle des fonds structurels dévolus aux délégations régionales de l'ASP de Corse-PACA et Languedoc-Roussillon.

**Article 2** : La présente décision prend effet à compter du 21 septembre 2015.

Fait à Limoges  
le 21 septembre 2015

Le Président Directeur général par Intérim,

Bernard BEZEAUD

DR (original)

Ampliation :  
Agent Comptable

Copies :  
Président directeur général par intérim  
M. Olivier DEKESTER  
M. Philippe MARIE  
Mme Véronique SOLENO  
DRH  
DFJL